

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DE GUINE
Travail – Justice – Solidarité

DECRET D/2016/.....215...../PRG/SGG
PORTANT NOMINATION DE CADRES AU
MINISTERE DES MINES ET DE LA GEOLOGIE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

- Vu La Constitution
- Vu La Loi L/2001/029/N du 31 décembre 2001 portant Principes Fondamentaux de Création, d'Organisation et de contrôle des Structure des Services ;
- Vu La loi L/2011/006/ du 09 septembre 2011, portant Code Minier, amendé par la Loi du 08 avril 2013 ;
- Vu Le Décret D/2015/226/PRG/SGG du 26 décembre 2015 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu Le Décret D/2015/227/PRG/SGG du 30 décembre 2015, portant Structure du Gouvernement ;
- Vu Le Décret D/2016/003/PRG/SGG du 04 janvier 2016, portant nomination des membres du Gouvernement ;
- Vu Le Décret D/2016/125/PRG/SGG du 20 avril 2016, portant Attributions et Organisation du Ministère des Mines et de la géologie ;

DECRETE :

Article 1^{er} : les Cadres dont les noms suivent sont nommés dans les fonctions ci-après :

Secrétaire Général : M. Saadou Nimaga, Juriste, précédemment Conseiller juridique du Ministre des Mines et de la Géologie.

CABINET

Chef de cabinet : M. Ahmed Sékou Keïta, Juriste, précédemment Inspecteur Général Adjoint de la Fonction Publique.

Conseiller Principal : M. Nava Touré, Ingénieur, précédemment Secrétaire Général du Ministère des Mines et de la Géologie.

Conseiller Economique et Fiscal : M. Bouna Sylla, confirmé.

Conseillère chargée des questions techniques : Mme Marlyatou Baldet, Ingénieure géologue.

Conseiller Chargé des Questions d'Infrastructures : M. Soriba Bangoura, Ingénieur, précédemment Directeur Général du Centre de Promotion et de Développement Miniers.

Conseiller chargé de mission : M. Lansana Condé, Ingénieur, précédemment en service à la Direction Générale des Projets Miniers.

SERVICES D'APPUI :

Inspecteur Général : M. Alhousseine Kaba, Confirmé

Inspecteur Général Adjoint : M. Mohamed Dia, Ingénieur, précédemment en service au cabinet du Ministre des Mines et de la Géologie.

Directeur du Service des Affaires juridiques : M. Ibrahima Kalil Mara, Juriste.

Directeur Adjoint du Service des Affaires juridiques : M. Laye Kandé, Juriste, précédemment en service au Ministère des Mines et de la Géologie.

Directeur du Bureau de Stratégie et de Développement : M. Aboubacar Kourouma, ingénieur des travaux statistiques, précédemment Chef de la Division Statistiques à l'ARMP.

Directeur Adjoint du Bureau de Stratégie et de Développement : M. Abdoul Wahab Diakhabi, Ingénieur, précédemment en service au Bureau d'Etudes et de Stratégie.

Directeur de la Brigade Anti-Fraude des Matières Précieuses : M. Abdoulaye Touré, confirmé.

Directeur Adjoint de la Brigade Anti-Fraude des Matières Précieuses : M. Abdoulaye Sylla, Confirmé.

Directeur du Service de Coopération et d'Investissement dans le Secteur Minier : M. Thierno Ibrahima Bah, Cadre financier, précédemment Coordinateur Adjoint du Programme d'Investissement dans le Secteur Minier.

Directeur Adjoint du Service de Coopération et D'investissement dans le Secteur Minier : M. Alsény Bangoura, Ingénieur, précédemment Chargé d'Etudes au Bureau d'Etudes et de Stratégie du Ministère des Mines et de la Géologie.

Directeur du Service des Relations Communautaires et de Développement du Contenu Local : M. Néné Moussa Camara, Ingénieur, précédemment Chef du service communications et relations publiques du Ministère des Mines et de la Géologie.

Directeur Adjoint du Service des Relations Communautaires et de Développement du Contenu Local : M. Gopouna Cherif, administrateur civil, en service au Ministère.

DIRECTIONS NATIONALES

Directeur National des Mines : M. Fodé Béréte, confirmé.

Directeur National Adjoint des Mines : M. Vaféré Coulibaly, Ingénieur, précédemment Directeur Général Adjoint du Bureau d'Etudes et de Stratégie.

Directeur National de la Géologie : Dr Aliou Cissé, confirmé.

Directeur National Adjoint de la Géologie : M. Moussa Béréte, Ingénieur, précédemment en service à la Direction Nationale de la Géologie.

SERVICES RATTACHES

Directeur Général du Centre de Promotion et de Développement Miniers : M. Mohamed Lamine Sy Savané, Ingénieur, précédemment Coordinateur du projet Simandou Nord.

Directeur Général Adjoint du Centre de Promotion et de Développement Miniers : M. Mohamed Baba Sylla, Gestionnaire informaticien.

Directeur Général du Centre de Géophysique et de Sismologie : M. Mounir Awada, Ingénieur, précédemment Directeur Général Adjoint du Centre de Géophysique et de Sismologie.

Directeur Général Adjoint du Centre de Géophysique et de Sismologie : Mamadou Hady Barry, Ingénieur, précédemment Chargé d'Etudes au Bureau d'Etudes et de Stratégie.

Directrice du Service National de Coordination des Projets Miniers : Mme Christiane Morgan, Ingénieur, précédemment Coordinatrice du Programme d'Investissement dans le Secteur Minier.

Directeur Adjoint du Service National de Coordination des Projets Miniers : M. Mamadou Saidou Bimbiriko Barry, Ingénieur, précédemment Chargé d'Etudes à la Direction Générale des Projets Miniers.

ETABLISSEMENTS PUBLICS

Directrice Générale de l'Office National des Géo-Services: Mme Aïssata Cole, Ingénieur, précédemment Directrice Générale par intérim de l'Office National des Géo-Services.

Directeur Général Adjoint de l'Office National des Géo-Services : M. Joseph Siba Dopavogui, Ingénieur, précédemment en service à l'Office National des Géo-Services.

Directrice Générale du Bureau National d'Expertise du Diamant, de l'Or et des Matières Précieuses : Mme Anne Marie Sakho, confirmée.

Directeur Général Adjoint du Bureau National d'Expertise du Diamant, de l'Or et des Matières Précieuses : M. Mamady Cissé, confirmé.

Directeur Général du Laboratoire National de la Géologie : M. Abdourahmane Keïta,
Ingénieur, surintendant du laboratoire de chimie dans une compagnie minière en Guinée.

Directeur Général Adjoint du Laboratoire National de la Géologie : M. Harouna Guissé,
confirmé.

Article 2 : Le présent décret qui prend effet à compter de la date de sa signature, abroge
toutes dispositions antérieures contraires, et sera enregistré et publié dans le journal officiel de
la République de Guinée.

Conakry le 08 JUIL. 2016



Professeur Alpha CONDE